

## **Compte rendu comité directeur du 26/10/2021 à Saint-Yorre**

Présents : M.BEAU-JL.CHAMPAGNAT-Y.SLAGUES-C.RABET-S.BOUQUET-  
F.AURELLIONNET-E.DERIOD-P.ROZZIO-D.DESFEMMES-G.SEGAUD

Excusés : A.FORLER-D.RHETY-M.RABEYROUX-B.FRISE

### **LES COMMISSIONS**

#### **SANTE : M.BEAU**

C.RABET- S.LEVILLAIN

#### **EDUCATION : JL.CHAMPAGNAT**

MN.BOSSON-E.DERIOD-F.AURELLIONNET-

#### **PROJETS :M.RABEYROUX**

M.BEAU-JL.CHAMPAGNAT-MH.BARNABE-D.RHETY-C.RABET-A.FORLER

#### **ARTISANAT et FESTIVITES : B.FRISE**

C.RABET-JL.CHAMPAGNAT-G.SEGAUD

#### **COMMUNICATION : Y. SALGUES**

S.BOUQUET-G.SEGAUD-M.BEAU

### **MISSION DU 3 AU30/11/2021**

L'ordre de mission présenté au Comité directeur pour les trois membres partant du 3 au 30/11 est validé.

Kévin SEVESTRE est parti le 26/10 et reviendra le 5/11/2021. Il est également muni d'un ordre de mission transmis préalablement au Comité directeur qui l'a validé. Il devra cependant s'acquitter de sa cotisation 2021 à son retour.

Tous les ordres de missions ont été transmis à la trésorière en tant que justificatifs en cas de contrôle.

### **RELATIONS AVEC LES COMMUNES MEMBRES DU COMITE DE JUMELAGE**

L'idée d'aller présenter les réalisations de Teraanga lors de conseils municipaux des trois communes membres du comité de jumelage au retour de la mission est validé par le comité directeur.

Les représentants des communes en feront part à leur conseil municipal et reviendrons vers nous pour une date de rencontre.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Il reste actuellement la somme de 1672.50 € pour le paiement des loyers de la maison du jumelage. Les membres de la mission emporteront cette somme avec eux et la verseront à Doudou Diop pour règlement des loyers impayés. Ils reviendront avec les quittances des loyers réglés.

A la question d'une rencontre avec le maire de Nguekokh à l'occasion du changement de présidence de Teraanga France, il est envisagé de rencontrer le maire qui sera élu après les élections municipales qui doivent se tenir en janvier 2022.

Mme DERIOT interpelle la présidente et la trésorière au sujet du budget prévisionnel. Le budget prévisionnel corrigé est joint ce compte rendu.

Les marchés de Noël auront lieu le 11/12 à Saint-Yorre et au Donjon.

Le thé dansant aura lieu le 12/12 à Brugheas.